



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU DOUBS

Besançon, le 20 septembre 2018

Direction Départementale des Territoires
Service eau, risques, nature, forêt
Unité forêt, faune sauvage, chasse et pêche

Participation du public - Synthèse des observations du public

Arrêté définissant les modalités de destruction de Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo sinensis*) pour la période du 23 septembre 2018 au 28 février 2019 dans le Doubs

Soumis à la participation du public du 28 août 2018 au 18 septembre 2018 inclus
sur le site des services de l'Etat dans le Doubs

1 - Observation du public :

Aucune observation n'a été formulée par le public sur le projet d'arrêté définissant les modalités de destruction de Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo sinensis*) pour la période du 23 septembre 2018 au 28 février 2019 dans le Doubs.

2 - Décision :

L'arrêté est soumis à la signature.

Frédéric CHEVALLIER,

Chef d'unité